



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER NUMERO 2 (Nord)

Le Samedi 21 janvier 2017 à 9 h 30, Auditorium

COMMUNE DE
SAINT-PAUL DE
VENCE
(06570)
ALPES MARITIMES

Regroupant : le chemin de la Vieille Bergerie, le chemin des Gardettes, le chemin des Gardettes Sine, l'allée des Lauriers, l'allée des Lavandes, le chemin des Fumerates, le chemin des Salettes, Les Hauts de Saint-Paul, la montée Saint Roch, le chemin des Trious et le chemin Notre Dame

Présents : M. le Maire, Mme Bray, Mme Hartmann, Mme Collet,

M. le Maire adresse ses vœux de bonne santé pour 2017 à tous habitants du quartier 2.

L'année sera chargée en élections, nationales, et locales. En ce qui concerne les chantiers sur la commune, le débat d'orientation qui aura lieu fin février précisera les grandes lignes.

- Les nouvelles lois et réglementations impliquent de nouvelles obligations et une importante charge administrative pour les services.
- La vidéo-protection : deux caméras vont être installées pour la protection des écoles et éventuellement de la crèche. Du matériel doit être renouvelé. Il y a actuellement 14 caméras intra-muros. Il y en aura 26 au total.

- Nombreux véhicules lourds qui passent sans autorisation chemin des Fumerates. La police délivre des dérogations de tonnage et surveille le trafic.
- Chapelle saint Roch : un élagage « sanitaire » a été effectué car des branches abimaient la toiture. La cloche a été récupérée pour qu'elle ne soit pas volée.
- Projet de déclassement de zone B0 en B1 PPRI (Gardettes-Sine) avec création d'une piste périmétrale.
- Protection incendie dans les hauts des Fumerates est à la charge des propriétaires
- Campagne Économie d'énergie : changement des ampoules 45 watt au lieu de 100 W
- Chemin Vieille Bergerie : enfouissement des lignes Orange
- Un nouveau préau installé à l'école
- Un container cartons installé route de Vence
- Panneaux de numérotation refaits chemin des Gardettes-Sine
- Protection des bassins d'eau des Gardettes est en cours
- 4^{ème} tranche de travaux Fumerates réalisée : route + enfouissement assainissement et pluviales
- Poste police aux Trious retardé par le rejet du PLU
- Hôtel le Hameau : cheminement piéton prévu avec le département (passage piéton et descente vers le Pilon)
- Aménagement RD 17 et embellissement partie prairie saint Roch par le département
- Revêtement Vieille Bergerie + plateforme de retournement
- Rénovation des barrières d'entrée au village et système de lecture des cartes : il faudra renouveler les cartes avant fin février.

- Nous avons un nouveau site internet : www.saint-pauldevence.org
- Beaucoup de Saint-Paulois se plaignent du prix de l'eau ; le prix de l'eau n'a pas changé. C'est la taxe d'assainissement qui était trop basse et compte-tenu de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Cagnes sur Mer, nous avons été contraints de mettre la taxe à 2,15 %
- Système d'alerte Citoyens : il est important de s'inscrire.
- Le PLU a été annulé le 1^{er} décembre 2016 pour une question de forme car il n'avait pas été voté dans les conditions réglementaires et une condition de fond : la justification de changement de zonage n'avait pas été faite. Nous sommes en train de rédiger un argumentaire et allons dans les meilleurs délais re-déposer le Plu et le voter à nouveau. Actuellement, c'est le POS qui s'applique. Les panneaux solaires sont-ils interdits ? : ils peuvent, dans certains cas, être autorisés.

M. Cavelli :

- Délinquance cambriolage : peu impacté en 2016. 9 cambriolages et diverses tentatives déjouées par le PSIG, les réservistes et gendarmerie
- Dérogation tonnage : 15 t revu au Trious à 19 t car le chemin de la Sine est à 19 t. Quelques verbalisations.
- Écobuage : respecter l'arrêté préfectoral de 2014 sauf cas de dérogation. Il faut brûler quand c'est sec. Nous sommes intervenus plus de 50 fois.
- Ne pas oublier qu'il existe « Opération Tranquillité vacances » (170 surveillances)
- Les « Voisins vigilants » fonctionnent bien, il en manque un aux Fumerates (secteur trop important pour un seul référent).
- Les citoyens demandent une présence de la Police au rond-point Gardettes-Sine car c'est dangereux : les véhicules venant de Vence trop rapides, passent à gauche. Il faudrait envisager la de bandes rugueuses et redessiner le carrefour.
- Demande de panneau de croisement en bas des Fumerates sur la départementale.
- Le profil du chemin des Fumerates dans sa première partie a été très bien fait et a repris le cahier des charges du lotissement des Fumerates. Après dissolution du lotissement, il fallait faire des trottoirs en aval. Mais cela n'a pas été fait car le profil de la route est à revoir.
- Demande que la numérotation soit refaite sur les Fumerates.
- Pas de bornes d'incendie chemin des Fumerates : c'est pourquoi on fait remonter l'eau pour pouvoir les installer.
- Plainte car des branches envahissent la route au niveau du 20145 : on a écrit aux personnes concernées. Sans réponse. Le maire peut se substituer et faire payer.
- ADSL : Saint-Paul est la moins bien desservie du département car il n'y a pas de centrale téléphonique. Nous sommes éloignés du serveur. La fibre est en train d'être tirée, il y a construction du Nœud de raccordement métrique. Fin 2017, les usagers proches des armoires pourront être raccordés au haut débit. Tout le monde le sera en 2020.
- Problème de civisme : poubelles sur la route, haies mal taillées, pose de brise-vues ... Campagne de communication.
- Demande de ramassage plus fréquent des déchets verts : on demande à la CASA
- Demande d'entretien plus fréquent des chemins : on va faire suivre aux ST.